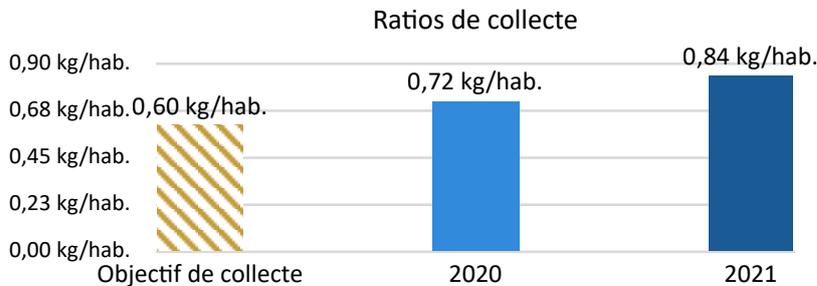




## LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2021)

Performances régionales :



## ORGANISATION DE LA FILIÈRE



L'éco-organisme **EcoDDS**, agréé par les pouvoirs publics pour 6 ans pour la période 2013-2024, organise le fonctionnement de la filière DDS en prenant en charge le déploiement, la collecte, le regroupement, le traitement et les coûts de prestations associés concernant les DDS.

## LES TYPES DE DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES PRIS EN CHARGE PAR ECODDS



Produits de bricolage et décoration (peinture, vernis)



Produits d'entretien piscine (chlore..)



Produits d'entretien véhicule (antigel, filtre à huile..)



Produits spéciaux d'entretien maison (soude, acides, répulsif..)



Produits de jardinage (engrais, herbicide..)



Produits de chauffage, cheminée et barbecue : allume-feu..



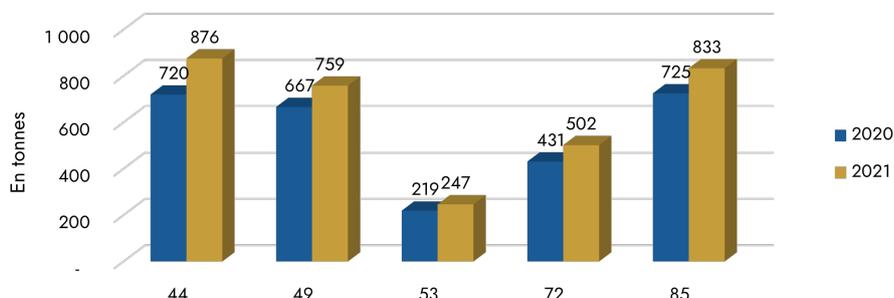
# LA FILIÈRE DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES (DDS)



## LA COLLECTE DES DDS

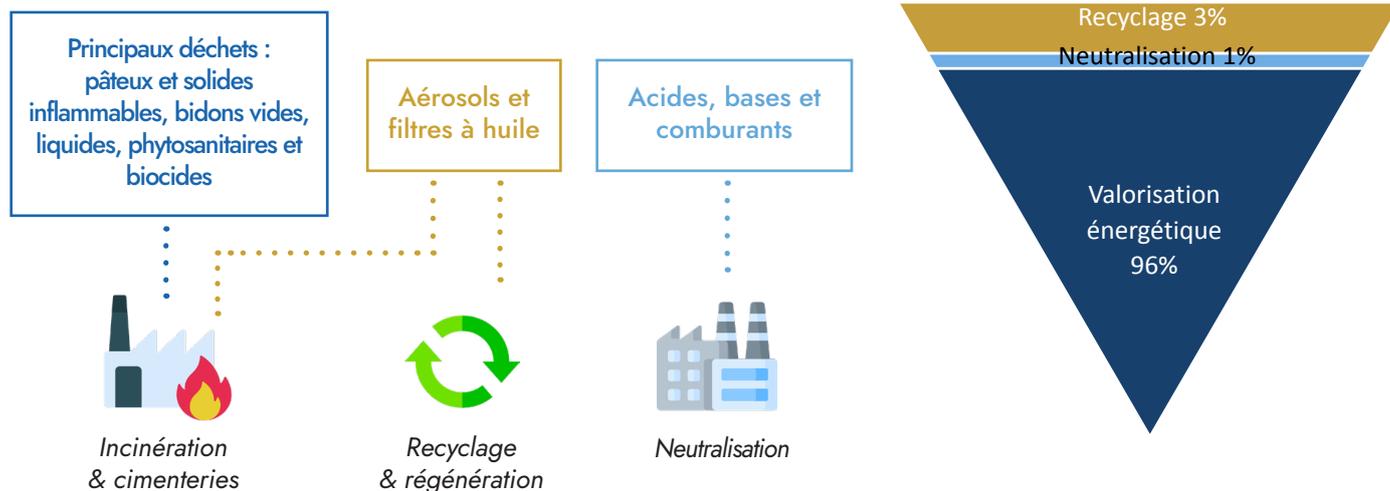
En 2021, près de **3 200 tonnes** de déchets dangereux spécifiques ménagers ont été prises en charge par EcoDDS soit 16% de plus par rapport à 2020.

Quantité collectée par EcoDDS par département



## LE TRAITEMENT DES DDS

Plusieurs filières de traitement selon le type de déchet :



### Evolution de la filière :

En 2022, l'éco-organisme a été agréé pour la nouvelle filière Article de Bricolage et Jardin (ABJ) pour la catégorie « outillages du peintre ». Le dispositif de collecte **REKUPO** est en cours de déploiement chez les distributeurs de peinture et dans les déchèteries volontaires.

Contact : [cannelle.huet@teo-paysdelaloire.fr](mailto:cannelle.huet@teo-paysdelaloire.fr)

En savoir plus : [Le parcours des produits chimiques](#) / [Cartographie des points de collecte EcoDDS](#) / [Le site ecodds](#)

